
Rapport d'activités 2023



CCAS de Castelnau

Préambule

Le Centre Communal d'Action Sociale de Castelnau-de-Médoc est l'un des seuls professionnalisés parmi les CCAS du Médoc. Il est un repère et un partenaire important en termes d'action sociale pour les communes alentours, pour les partenaires professionnels et associatifs. Il développe ainsi toujours sa mission principale de mettre du lien, de développer les capacités d'agir individuelles et collectives, et ce pour le bien-vivre ensemble et la cohésion sociale.

L'année 2023 a notamment été marquée par des difficultés toujours plus croissantes pour les habitants : augmentation des violences intrafamiliales, des demandes de logements sociaux, des demandes d'accompagnement administratif et financier, ... On note également une augmentation des difficultés pour les associations d'aide alimentaire, que ce soit au niveau de leur fréquentation -de plus en plus nombreuse- ou de la ramasse des denrées auprès des grandes surfaces -de plus en plus faible.

A contrario, l'année a également été marquée par un développement toujours plus accru des solidarités intergénérationnelles, des moments d'entraide, des animations festives et ludiques, permettant l'échange, le partage et la sortie de l'isolement.



Repas des seniors 2023

Chiffres clés

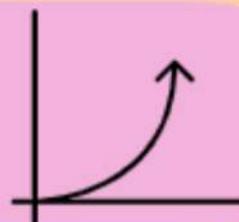
2 535

ACCUEILS EFFECTUÉS DONT PLUS DE 700 EN ACCUEIL
PHYSIQUE (2 144 EN 2022).



8 375,06€

D'AIDES FINANCIÈRES POUR LES MÉNAGES CASTELNAUDAIS.



2600€

DE SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX ASSOCIATIONS CARITATIVES
ET/OU À VISÉE SOCIALE



20 KG

DE DENRÉES PAR SEMAINE DANS LE FRIGO ZÉRO GASPI.



942€

942€ RÉCOLTÉS PAR L'OPÉRATION PÂTES ET POTES POUR LA
BANQUE ALIMENTAIRE.



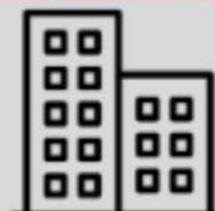
100

PERSONNES À LA MARCHÉ ROSE.



46

NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX



Organisation

Le CCAS de Castelnau est mené par un Conseil d'Administration composé de 13 élus : le Maire, Président de droit, 6 administrateurs élus du Conseil Municipal et 6 administrateurs élus parmi la société civile.



Eric ARRIGONI (Président du CCAS), Dominique BARRAU, Marion BRU (absente sur la photo), Myriam BRUNET, Françoise CHARROUX, Christian FIHEY (absent sur la photo), Dominique FORMENT, Nathalie LACOUR-BROUSSARD (Vice-Présidente du CCAS), Anne-Marie LAURENT, Laurence MOREAU, Gilles SALLES, Bernadette TAUZIN, Tatiana MOREAU (absente sur la photo).

En 2023, le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois et a débattu sur 38 délibérations. A Castelnau, il existe également une Commission Permanente. Véritable émanation du Conseil d'Administration, cette commission s'est réunie 8 fois en 2023 pour traiter les demandes d'aides financières des Castelnaudais. 29 décisions y ont été prises. Le Président du CCAS a également pris 24 décisions, pour la gestion des demandes d'aides urgentes notamment.

La gestion quotidienne du CCAS est assurée par 3 agents, pour 2.8 ETP, titulaires de la fonction publique. Appuyés par les fonctions supports de la Mairie, les agents ont une spécificité de missions mais sont également très polyvalents :

- ➔ Directrice – Cheffe de projet
- ➔ Conseillère en Economie Sociale et Familiale
- ➔ Coordinatrice socioculturelle

La formation continue est indispensable au bon fonctionnement du CCAS, pour une adaptabilité toujours renforcée en fonction des demandes évolutives des habitants et des législations mouvantes. En 2023, les agents ont effectué des formations sur : Le développement du pouvoir d’agir ; Les violences sexistes et sexuelles ; Les premiers secours en santé mentale ; La gestion de crise ; Les mandataires judiciaires et la protection juridique, etc.

Les agents du CCAS ont également été amenés à accompagner les agents de l’accueil de la Mairie sur l’accueil inconditionnel des habitants, notamment sur la thématique action sociale.

En 2023, la coordinatrice socioculturelle a assuré un soutien logistique auprès des bénévoles de la bibliothèque, en l’absence de l’agent mairie référent. En moyenne, une journée par semaine sur 7 mois, pour faire le point avec les bénévoles, organiser les animations et assurer la communication.

En 2023, le CCAS s’est enrichi d’une newsletter trimestrielle, diffusée en interne pour l’instant, ainsi que de la création d’une régie d’avances et de recettes pour une gestion plus pratique du budget.



Le budget



Le budget de fonctionnement 2023 s'établit à :



Dépenses : 162 360,95€ (148 512,38€ en 2022, soit une augmentation de 9,3%).



Recettes : 161 498,58€ (146 227,00€ en 2022).

Le budget d'investissement 2023 s'établit à :



Dépenses : 2 288,87€ (7 671,81€ en 2022)



Recettes : 3 818,74€ (4 729,96€ en 2022)



La plus grande recette de fonctionnement du CCAS est une subvention de la Mairie. Sans la mairie, le CCAS ne pourrait pas fonctionner car cette subvention annuelle couvre, à minima, les charges salariales.

Pour autant, pour mener à bien ses missions, le CCAS mène un travail quotidien de veille sur les appels à projets et passe un temps considérable sur les demandes de subventions et les bilans afférents.



En 2023, de nombreux partenaires ont ainsi contribué au budget du CCAS :



La Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde (CAF) : pour le fonctionnement de l'Espace de Vie Sociale (28 682€) et les actions parentalité (1 628€).



Le Conseil Départemental : pour le fonctionnement de l'EVS (2 000€) et pour le projet de fresque street-art (2 000€).



La Mutualité Sociale Agricole : pour le fonctionnement de l'EVS (5 395€)

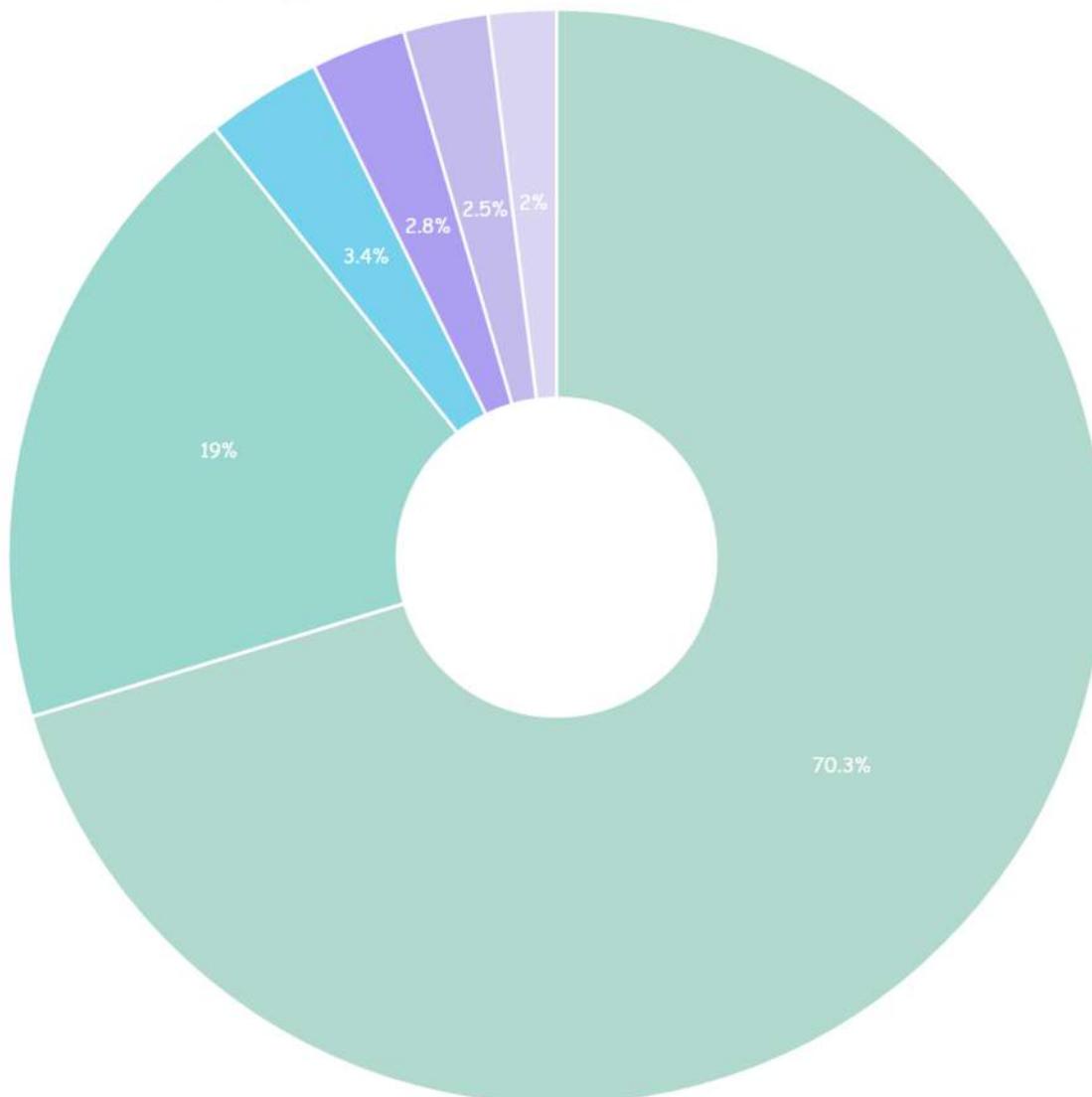


La Conférence des Financeurs : pour les actions de prévention seniors (4 451,88€)



La Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) pour la gestion du logement d'urgence : 3 179,4€.

■ Mairie ■ CAF ■ MSA ■ Conférence des financeurs ■ Département ■ Etat - DDETS



Missions générales

Le CCAS est un service de proximité, rattaché à sa Mairie. Il ne peut, légalement, que recevoir et accompagner les habitants de sa commune. Le CCAS de Castelnau, en plus des missions ci-dessous, fait donc un important travail d'orientation vers les partenaires adéquats.

Les missions du CCAS de Castelnau :

➡ Accueillir, informer, orienter les administrés.

➡ Animer et coordonner l'action sociale sur le territoire communal.



Depuis 2020, le CCAS s'attache à développer les partenariats avec les autres institutions et associations du territoire. Cela se traduit notamment, en 2023, par un travail renforcé avec les autres CCAS (GAP Médoc, UDCCAS de la Gironde) et par la réalisation d'une convention de travail avec le Pôle Départemental des Solidarités (CTEC : Convention Territoriale d'Exercice Concerté).

➡ Assurer un accompagnement social et administratif sur tous les aspects de la vie quotidienne (perte d'autonomie, insertion professionnelle, santé, parentalité, ...).

➡ Instruire les dossiers et/ou demandes d'aide sociale légale et facultative.

➡ Accompagner à l'accès et au maintien dans le logement.

➡ Organiser et coordonner des actions de prévention santé et seniors

En 2023, le CCAS s'est concentré sur la rédaction de son Projet Social de Territoire (PST) 2023-2028.

Suite à l'Analyse des Besoins Sociaux, effectuée en 2021-2022, et qui a permis de recenser des données objectives sur la population castelnaudaïse, les élus du CCAS ont choisi de mettre en avant des ambitions de travail pour les 6 ans à venir. Grâce aux différents temps d'aller-vers et d'échanges avec la population, le CCAS a ainsi pu prioriser ses axes de travail, au regard des moyens humains, financiers et techniques disponibles et ce afin de toujours mieux répondre aux besoins des Castelnaudais.

Le projet social de territoire 2023-2028

01 ACCÈS AUX DROITS

- Faciliter l'accès aux besoins fondamentaux pour permettre l'épanouissement de chacun (logement, alimentation, énergie, protection face aux violences, insertion professionnelle).
- Lutter contre le non-recours et les exclusions.
- Aider à surmonter les obstacles géographiques, psychologiques, numériques, culturels ou financiers pour accéder aux services administratifs.
- Innover pour s'adapter aux réponses à apporter aux habitants.



Forum des besoins de la population
10 et 11 mars 2023

02 DÉVELOPPEMENT DES SOLIDARITÉS

- Prévenir la précarité et l'isolement.
- Lutter contre la précarité énergétique.
- Lutter contre la précarité alimentaire.
- Lutter contre la précarité liée à la santé.



Accompagnement administratif

En 2023, ce sont 2 535 accueils effectués par téléphone ou en présentiel.

Les sollicitations ont davantage lieu le mardi et jeudi.

Les motifs récurrents des accueils :

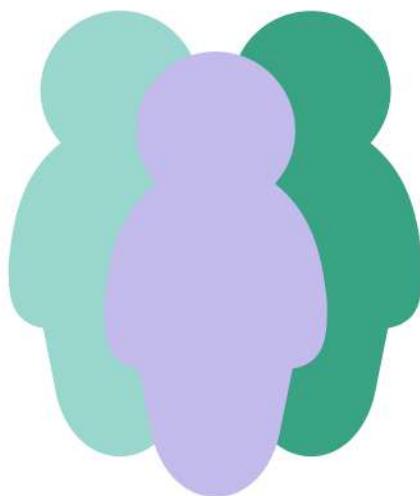


Accompagnement administratif (+51% entre 2022 et 2023) ;

Demande de logement (+70% entre 2022 et 2023) ;

Visites domiciliation (+75% entre 2022 et 2023).

Le CCAS a instruit 74 dossiers pour le compte d'autres organismes (obligations alimentaires, aide sociale personne âgée, complémentaire santé solidaire, etc.).

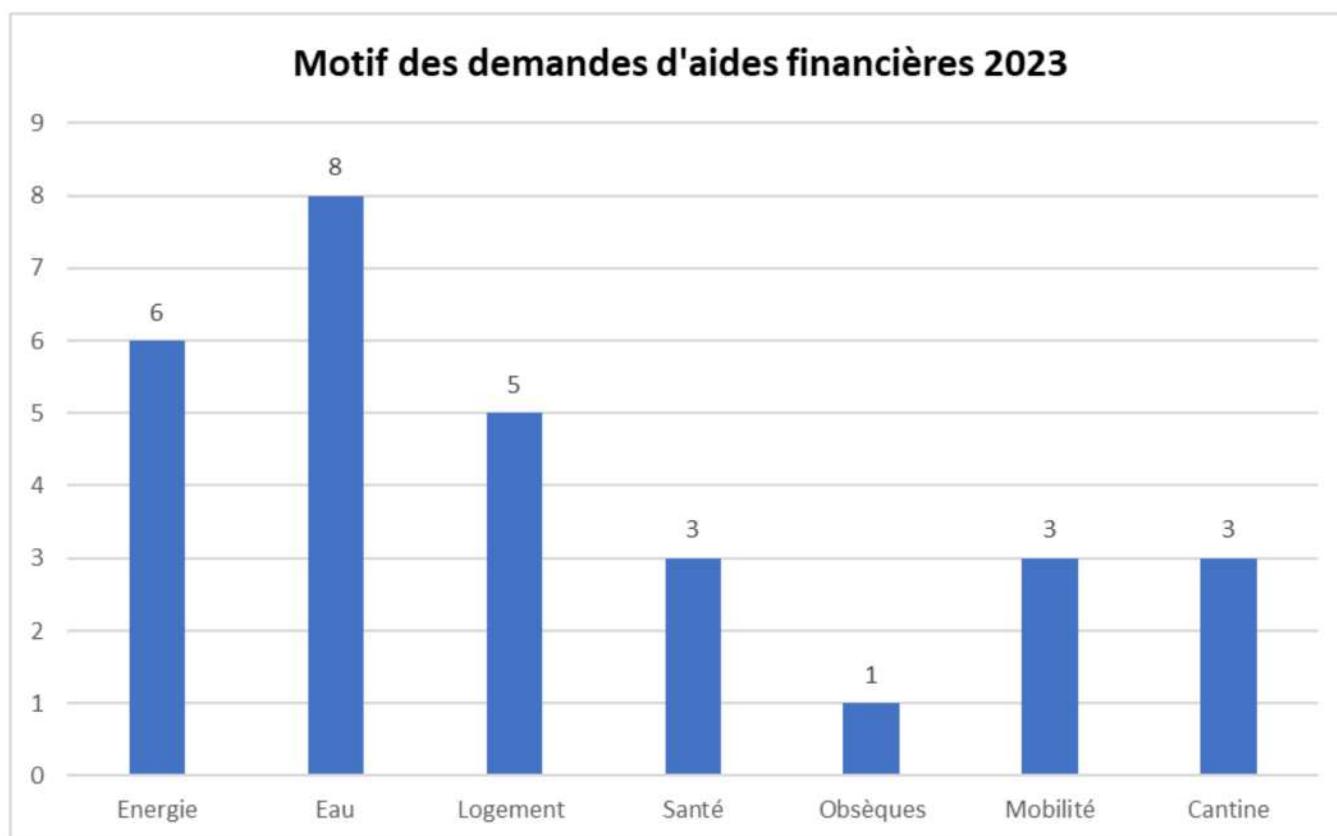


Précarité

En 2023, le CCAS a accordé :



15 aides exceptionnelles pour un montant total de 3 902,36€ (19 aides pour 3 468,86€ en 2022).



21 bons d'urgence pour un montant total de 1 080€ (18 bons pour 975€ en 2022).

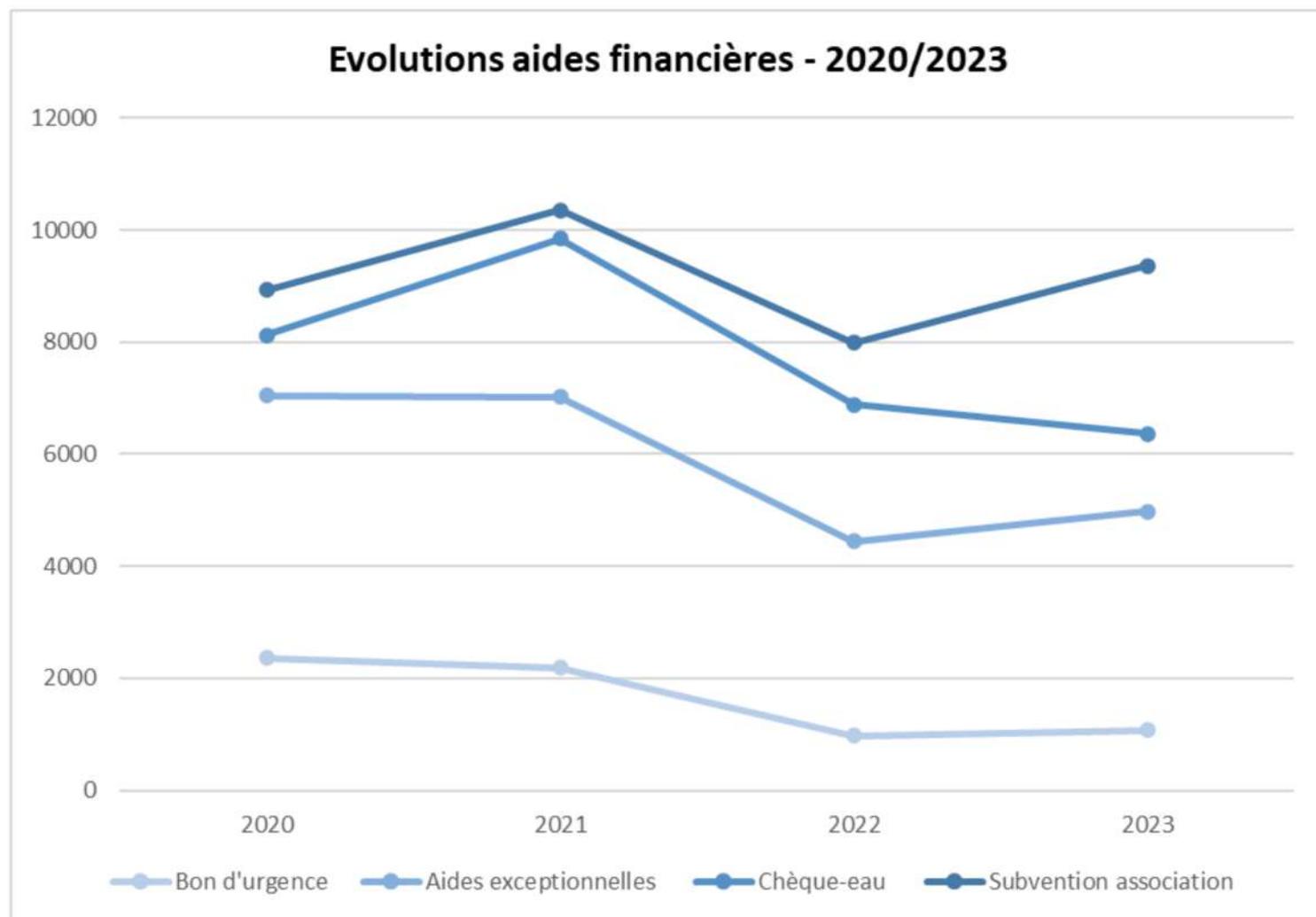


7 chèques-eau, via le dispositif de VEOLIA, pour un montant de 1 376,35€ (13 chèques-eau pour 2 441,07€ en 2022).

A noter que le CCAS adhère au Fonds Solidarité Logement tenu par le Département, lui permettant ainsi de cotiser pour permettre aux Castelnaudais de bénéficier d'aides financières concernant le logement, l'eau et l'énergie.

La cotisation se fait au prorata du nombre d'habitants : 3 028,70€ en 2023.

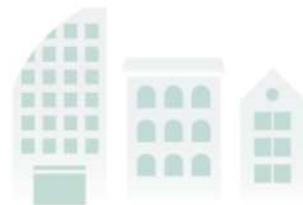
Le CCAS a également apporté un soutien financier à 7 associations, pour un montant total de 2 600€ (3 associations aidées en 2022, pour un montant de 1 100€).



Une convention avec l'Union Départementale des Associations Familiales de la Gironde (UDAF) permet au CCAS d'accueillir des permanences du Point Conseil Budget, 2 mercredis par mois. Elles sont ouvertes à tous, pas uniquement aux Castelnaudais.

Outre l'accompagnement individuel, le CCAS a également organisé en 2023 des ateliers collectifs sur la gestion des dépenses d'énergie et sur les dépenses de logement. Le succès est au rendez-vous, avec plus d'une dizaine d'habitants touchés à chaque fois.

Logement



- ➡ Depuis décembre 2022, **le logement d'urgence** est de nouveau opérationnel. 2 ménages ont ainsi pu y être logés en 2023. Conventionné ALT (Allocation Logement Temporaire), le logement d'urgence de Castelnau est un des seuls du Médoc répertorié au SAMU Social. Une convention financière avec la Préfecture permet de financer une partie de sa gestion.
- ➡ Le CCAS assure **la domiciliation** des personnes sans domicile fixe, hébergées ou ayant besoin d'une adresse pour ouvrir leurs droits et recevoir leurs courriers en toute discrétion.
42 domiciliations en cours en 2023, pour 65 ayants-droits et 742 courriers enregistrés.
- ➡ Le CCAS a également comme mission le suivi et l'accompagnement des situations de **mal-logement et d'habitat indigne** sur la commune. Ce sont 6 situations gérées en 2023 : 3 en veille ; 1 en cours et 2 nouvelles. Le CCAS et la Mairie ont également travaillé à la mise en place d'une procédure à suivre en cas de signalement d'habitat dégradé.
- ➡ En termes de **logement social**, l'année 2023 est marquée par l'arrivée de 2 nouveaux bailleurs sur la commune : Enéal et La Clairsienne, pour 46 nouveaux logements sociaux. Ce qui porte le total de logements sociaux sur la commune à 159.
Le CCAS fait un travail partenarial considérable avec les bailleurs sociaux, pour essayer de positionner le plus possible des habitants de Castelnau et du territoire sur les logements disponibles.

Emploi et insertion

Le CCAS et la Mairie accueille dans ses locaux des permanences de la Mission Locale, pour l'accompagnement individuel et le Contrat Engagement Jeune, et des permanences de l'association Relais Avenir pour l'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle des personnes éloignées de l'emploi.

Pour la deuxième année consécutive, le CCAS a organisé le DuoDay à la Mairie de Castelnau : 11 duos, agent-personne en situation de handicap, ont été formés pour cette journée de découverte et d'échanges. Certains de ces duos ont débouché sur des stages plus longs et permettent à la Mairie de mieux appréhender les différents handicaps.



*DuoDay à l'EVS de Castelnau
Novembre 2023*

Solidarité alimentaire

Le CCAS anime depuis deux ans un groupe de travail « aide alimentaire Médullienne », qui réunit les associations caritatives, le département et les communes de la Médullienne. Plusieurs actions collectives sont nées grâce à cette dynamique collective :



La visite de la banque alimentaire de Bordeaux et la rencontre de l'équipe de bénévoles.



Visite de la banque alimentaire

Mars 2023



L'installation d'un Frigo Zéro Gaspi à côté de l'école de La Charmille. Les cantines scolaires, le centre de loisirs, l'épicerie sociale et solidaire,... remplissent régulièrement ce frigo. A visée solidaire, il permet également de réduire de façon considérable le gaspillage alimentaire.



L'organisation d'ateliers cuisine lors du premier semestre 2023, pour le public accompagné par le CCAS et la Maison Départementale des Solidarités.



L'organisation de l'action Pates & Potes dans les 3 écoles de la commune, qui a permis de récolter 942€ pour la Banque Alimentaire.

Au regard des difficultés rencontrées par les associations caritatives de la commune, le CCAS a également fait le choix d'accorder des subventions exceptionnelles à St-Vincent de Paul, aux Restos du Cœur et à l'épicerie sociale et solidaire La Boussole.

Santé

Que le CCAS soit organisateur ou simple coordinateur, l'année 2023 a été marquée par la prévention santé à Castelnau :

- ➡ Bus de la Vue, dans lequel 47 personnes de tous âges ont pu profiter d'un premier diagnostic et de conseils ophtalmologiques.
- ➡ Village de la Prévention lors d'une journée étape, au cours de laquelle de nombreux praticiens de santé ont pu échanger avec les habitants (addictions, santé mentale, santé sexuelle, etc.).
- ➡ Octobre Rose, qui a vu cette année de nombreuses associations se mobiliser : réunions de sensibilisation avec la Maison de la Prévention, Marche Rose avec le Club de Marche et de randonnée, Zumba Party avec L'Danse, Loto Rose avec la Mèche Rose, Match de basket en rose avec le club de basket, fabrication et vente de sablés roses par le Conseil Municipal des Jeunes, ...
- ➡ Démarrage d'un cycle d'ateliers à destination des aidants familiaux en fin d'année 2023, qui se poursuit en 2024.

Le CCAS est également membre du Contrat Local de Santé porté par le Parc Naturel Régional du Médoc.

En 2023, le registre des personnes vulnérables a été mis à jour et le Plan d'Alerte et d'Urgence a été déclenché deux fois : pour une alerte canicule en août et lors des inondations en novembre.



Inondations à Castelnau
Novembre 2023

Bus de la vue
Mars 2023

Seniors

En janvier a eu lieu le traditionnel « Repas des aînés », qui n'avait pas pu avoir lieu les deux années auparavant suite au contexte sanitaire. 177 convives, dont 20 de l'EHPAD Méduli, se sont retrouvés pour cette journée festive. 60 paniers garnis ont également été distribués pour les personnes ne pouvant se rendre au repas pour raison de santé.



*Repas des seniors
Janvier 2023*



Pour les seniors castelnaudais, le CCAS met également en place de nombreux ateliers ludiques et de prévention. En 2023, ce sont plus de 80 habitants qui ont profité d'ateliers artistiques, du yoga du rire, du ciné-débat « avant j'étais vieux », d'un cycle de sophrologie-réflexologie, de socio-esthétique, d'ateliers cuisine et d'un escape game sur le sommeil.



*Les ateliers seniors
Année 2023*



Intergénérationnel

En 2023, de nombreuses actions intergénérationnelles ont eu lieu :

- ➡ La visite de la Mairie par des jeunes de la Mission Locale, suivie par une interview du Maire.



*Visite de la mairie par les jeunes de la Mission Locale
Mai 2023*

- ➡ La présence de Seniors Actifs au centre de loisirs Galaxie, 2 fois par mois pour l'animation des temps périscolaires.

- ➡ L'organisation des « Seniors à la cantine » à l'occasion de la semaine bleue.



Le CCAS c'est aussi la gestion des Jardins Familiaux, avec ses 9 parcelles individuelles et sa parcelle collective sur laquelle s'exerce les enfants de l'école Thomas Pesquet.



Culture

Prônant l'accès de la culture pour tous, le CCAS essaye d'accompagner au mieux les habitants vers les manifestations de la commune, notamment par le biais :

- ➡ Du dispositif « Ticket cinéma » : le CCAS offre des places de cinéma aux habitants qu'il accompagne pour assister aux séances organisées au Moulin des Jalles.
- ➡ Starmania : le CCAS a pu offrir 10 places de concert aux habitants.
- ➡ La co-organisation du Salon du Livre Jeunesse et du Jeu avec la Mairie, notamment sur la partie jeu.
- ➡ En 2023, le CCAS a également renouvelé son partenariat avec la société de transport CVM-TPMR pour faire bénéficier d'un tarif avantageux de 2€ l'aller-retour pour aller à la plage en juillet et août .

CASTELNAU-DE-MÉDOC

Une navette jusqu'à la plage, à moindre coût

À partir d'aujourd'hui, une navette circule deux jours par semaine de Castelnau vers Carcans et Maubuisson

La navette plage circulera du 1^{er} juillet au 15 août, deux jours par semaine au départ de Castelnau vers Carcans-plage et Maubuisson. Cette opération est réalisée en partenariat avec la société de transport CVM-TPMR. Le prix est de 2 euros l'aller-retour, au lieu de 10, grâce à la participation du CCAS, dont la mission principale est d'aider les personnes en difficulté, et qui finance à hauteur de 8 euros le coût du ticket.

Mobilité réduite

La navette sera réservée aux Castelnaudais, en priorité aux personnes à mobilité réduite (le transporteur possède un dispositif permettant d'ac-

cueillir une personne en fauteuil roulant), aux jeunes et aux familles ayant des problématiques de mobilité.

L'entreprise CVM TPMR est engagée dans la lutte pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les élus locaux et les professionnels de santé sur l'inclusion, les transports des personnes à mobilité réduite.

C'est ainsi que la mise en place de la navette plage est effective depuis l'été dernier. En 2022, 56 personnes ont profité de ce dispositif dont 36 ont bénéficié du tarif à 2 euros. Le public était surtout composé de jeunes de 14 à



La navette va jusqu'à Carcans-plage et Maubuisson.

« SUD OUEST »

17 ans et de mamans avec enfants.

Danielle Monge

Réservation des places auprès de CVM TPMR.

Contactez Caroline Mas au 07 85 81 52 41.

Article du journal Sud-Ouest



Grands projets

Le CCAS participe aux grands projets de la collectivité, notamment :

- ➡ Démarrage des travaux de construction du « Hameau des Familles », pour une livraison estimée des bâtiments en fin d'année 2024 .



Le hameau sort de terre

- ➡ Projet de réhabilitation de l'Ancien Collège pour y installer un centre culturel.
- ➡ A une échelle plus vaste, le CCAS a également accompagné l'Institut Don Bosco a installé une MECS (Maison d'Enfants à Caractère Social) sur le territoire ; a participé à l'élaboration de la CTG (Convention Territoriale Globale) entre la CAF et la CDC Médullienne, a participé au cycle d'action sociale du Parc Naturel Régional du Médoc et a participé à la révision du Plan Départemental de l'Habitat de la Préfecture.

*Inauguration
de la MECS*



Moments forts de l'année



Janvier

Repas des aînés



Mars

Forum des besoins de la population /
Dépistage visuel (47 participants)



Avril

Inauguration frigo Zéro Gaspi (denrées
récoltées en 9 mois) / Fresque
participative aux écoles



Juin

Village de la prévention



Juillet

Démarrage du chantier du Hameau des
Familles



Septembre

fête des asso / Réunion sur les
économies d'énergie



Octobre

Octobre rose / Semaine bleue



Novembre

Pâtes & pates / Duoday

Perspective 2024

En conformité avec le Projet Social de Territoire, le CCAS va s'attacher à accentuer son travail 2024 sur deux thématiques phares : la lutte contre l'isolement des personnes âgées et la refonte des aides financières à destination des habitants. En s'appuyant toujours sur son réseau partenarial étendu, le CCAS va poursuivre son travail de proximité, pour être toujours plus à l'écoute des besoins des habitants.

Le déménagement de ses bureaux au sein du Hameau des Familles devrait également permettre d'accueillir de manière plus efficiente et plus confidentielle les Castelnaudais, tout en développant de manière exponentielle ses actions collectives.

Un développement toujours plus accru du travail du CCAS, à l'image de la croissance démographique de la commune et donc des besoins des habitants et des partenaires.

